

Une feuille de route pour l'ajustement
structurel de l'économie tunisienne

Sécurité, la clé de voûte



economia

Supplément économique paraissant chaque mardi **Le Temps**

Semaine du 26 Février au 04 Mars 2013 - 3ème année . N° 71

Les chantiers du nouveau gouvernement

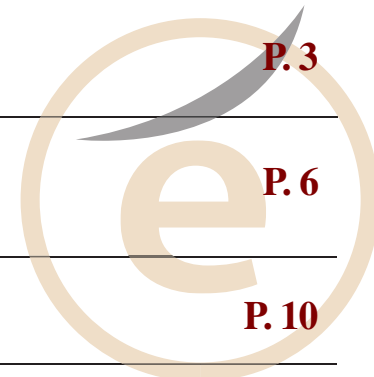


A prendre et, surtout à ne pas laisser !

Focus : Main-basse sur les fonds publics!

Entreprises : La naissance d'une alliance Point Carré et TBWA

Thématique : Cette jeunesse qui devrait faire la différence!



P. 3

P. 6

P. 10

Carrefour fête son 12ème anniversaire en magie

Carrefour fête son 12ème anniversaire du 23 février au 24 mars 2013. Mille et Une Surprises est le slogan de cette édition à la fois attractive et évocatrice des légendes orientales. 12 ans déjà depuis son inauguration, Carrefour confirme sa position concurrentielle et lance un mois inédit avec une animation spéciale, habillage légendaire et plein de surprises. L'hypermarché Carrefour, leader de la distribution moderne en Tunisie, présente un nouveau concept de festivités commerciales en introduisant de nouveaux éléments artistiques. Mille et Une surprises est un mois de festivités plein de magie avec des offres

Les offres merveilleuses consolident une relation historique entre Carrefour et les fervents des promotions. Plein d'articles seront au rendez-vous durant la campagne pour enrichir le chariot des visiteurs Carrefour.

La caverne magique : deux cavernes magiques fournies d'une multitude de cadeaux sont à gagner. Les fans de shopping peuvent partager cette aventure avec les animateurs, jouer et gagner une des deux cavernes programmées, suite à un tirage au sort.

Un voyage pour visiter le Taj Mahal sera le cadeau d'un tirage au sort historique. Un des participants aura le privilège de visiter l'Inde et faire le parcours de ses monuments phares surtout le Taj Mahal, symbole de l'amour et de la fidélité. Le tirage au sort sera un moment exceptionnel plein d'émotions et de festivités. D'autres surprises seront au rendez-vous et le feuilleton des milles et une surprise est loin de prendre fin. L'idée de célébrer l'anniversaire de Carrefour émane d'une relation privilégiée entre Carrefour et sa clientèle. Le 12ème anniversaire n'est que le nouveau maillon d'une chaîne de récompenses dont Carrefour ne cesse de mettre à la disposition du consommateur tunisien.



Chris Finlayson, Directeur Général de BG Rencontre les Représentants du Gouvernement Tunisie

Chris Finlayson, récemment nommé CEO de BG Group, a visité Sfax et Tunis pour rencontrer et féliciter les employés et les contractants de BG Tunisia qui ont fait preuve d'un grand engagement assurant ainsi la production quotidienne de gaz en Tunisie au cours des deux dernières années. Chris a eu également l'occasion de rencontrer des représentants du gouvernement tunisien. Le Vice-Président Exécutif de BG Group Sami Iskander, le Président de BG Tunisia Michael Rees ainsi que Vice-Président de BG Tunisia Mehdi Ben Abdallah ont accompagné Chris Finlayson à ces réunions.

Depuis plus de 23 ans, BG a travaillé en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes et les partenaires tunisiens y compris les communautés avoisinantes. BG a également assuré la production de gaz depuis plus de 16 ans, investissant ainsi plus de 3,8 milliards \$ en Tunisie.

Aujourd'hui, BG est le plus grand producteur de gaz et de liquides en Tunisie. BG Tunisia fournit plus de 60% de la demande nationale de gaz de la Tunisie et ce à travers les opérations de Miskar – site entièrement exploité par BG Tunisia - et Hasdrubal, une joint-venture 50/50 avec l'Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières (ETAP).

La stratégie de BG Group vise à continuer à être le partenaire de choix de la Tunisie pour l'approvisionnement en gaz naturel, en répondant aux besoins énergétiques du marché du gaz en Tunisie, et ce à travers l'étude d'éventuelles nouvelles opportunités.

On en parle

Qui sifflera la fin de la partie ?

En attendant l'épilogue du feuilleton : « Formation du gouvernement tunisien » et la composition du nouveau gouvernement Laârayedh, la morosité envahit le paysage économique tunisien. Un vide politique et une invisibilité qui ne cessent d'embrouiller les cartes de l'échiquier économique. Ce typhon politique a été soldé par une dégradation de la note souveraine du pays par Standrad & Poor's de « BB » à « BB- » aggravée par la baisse de 60% des réservations des vacanciers français outre l'annulation de 25% des réservations à Mahdia.

Ce n'est pas tout puisque cette crise politique ne fait que décupler l'angoisse chez les investisseurs, les hommes d'affaires qui sont déjà dans l'expectative et subissent l'immobilisme suspect de l'administration. Le consommateur tunisien, quant à lui, n'est pas épargné de cet effet boule de neige politique qui n'est pas prête de fondre de sitôt. Outre le sentiment d'insécurité et d'anxiété sur l'avenir d'une Tunisie ballotté sur tous les flancs par une tempête qui risque de chavirer à tout jamais, le pouvoir d'achat du consommateur tunisien crie haro. Mais où va la Tunisie ? Où va l'économie nationale ? Des interrogations qui restent toujours sans réponses.

A quand la fin de cette guerre politique ? Le gouvernement Ennahdha a-t-il vraiment la volonté de sauver le pays et l'économie nationale du gouffre ? Ne serait-il temps pour les partis de l'opposition de mettre à côté leurs calculs politiques pour enfin se concentrer sur l'avenir de la patrie, sur les revendications du peuple, ce peuple émancipé qui a enclenché le premier épisode du printemps arabe ? Une révolution aujourd'hui trahie, malheureusement détournée de son essence par des intrus. Entre temps et dans cette vallée souillée, l'économie nationale se dirige irrémédiablement vers le chaos. Une confusion que seuls les partis politiques assumeront l'entière responsabilité. Qui sifflera la fin ce la partie ?

Yosr GUERFEL AKKARI

Centre de relations clients de l'UBCI

L'UBCI a ouvert officiellement en Janvier 2013, son Centre de Relations Clients (CRC), à tous ses clients et prospects Particuliers et Professionnels.

Le CRC vient renforcer les agences UBCI en offrant un service efficace, rapide et accessible même en dehors des heures d'ouverture habituelles permettant de libérer du temps commercial au niveau de la force de vente et ainsi augmenter la disponibilité de notre banque envers ses clients. Répondant à la préoccupation du client «Ma banque, où je veux, quand je veux et comme je veux», le CRC est accessible du lundi au vendredi de 8h à 19h via le numéro: 70 000 050 au tarif d'un appel local. A partir de ce numéro de téléphone, les clients peuvent accéder au : Service Vocal Interactif (SVI) 24h/24 et 7j/7 permet d'effectuer des oppositions sur cartes bancaires et de contacter le CRC. Centre de Relations Clients (CRC) qui permet d'être accompagné d'un Conseiller Clientèle à distance, d'accéder à tous types d'informations sur les produits et services UBCI et de réaliser certaines opérations telles que la prise de rendez-vous avec un Conseiller en agence, la consultation du solde et du détail des opérations de compte et l'opposition sur les moyens de paiement selon certaines conditions. Le CRC permettra aux clients de disposer d'une banque accessible par téléphone 24h/24 et 7j/7, localement ou à distance, d'une plage horaire élargie et de jouir d'un service personnalisé et de qualité, assuré par une équipe dédiée.

A propos de l'UBCI :

Depuis 1961, l'UBCI est une banque incontournable dans le paysage économique et bancaire tunisien. Animée d'une puissante dynamique de croissance, l'UBCI renforce aujourd'hui son réseau commercial avec plus de 110 agences installées au cœur même des principaux centres économiques de la Tunisie.

Afin de faire bénéficier ses clients d'une grande souplesse et d'une approche personnalisée, l'UBCI s'est dotée d'une organisation décentralisée permettant des prises de décision rapides. L'UBCI demeure à ce jour la première et unique banque tunisienne certifiée ISO 9001 (version 2008) pour ses activités à l'International (virements internationaux, crédits documentaires et remises documentaires). Elle vient par ailleurs d'obtenir la même certification pour son activité Monétique (gestion des cartes bancaires, gestion des GABs et gestion des réclamations).

Supplément hebdomadaire
réalisé par:

Le Service économie
du Temps :
Yosr Guerfel Akkari
(Chef de service)
Zied Dabbar

Collaborateurs :

Anis Wahabi
Salah Ghrab
Kamel Bouaouina
Taïeb Laâjili

Infographie
Myriam eljed

Le ministère de l'Environnement et du Développement Durable sous la loupe de la Cour des Comptes

Main-basse sur les fonds publics!

● Quand le budget de l'Etat finance : les campagnes électorales de Ben Ali, le club privé Elyssa de la sœur de Leila Ben Ali, les jouets de Mohamed Zine El Abidine Ben Ali, l'aménagement du Palais de Sidi Dhrif.

La bonne gestion des deniers publics et du budget de l'Etat est toujours d'actualité. L'« usurpation » des biens publics par les services de l'Etat, les établissements et entreprises publics, par les collectivités locales n'épargnait guère les organismes vitaux, structures fondamentales sur lesquelles reposait l'économie du pays sous le régime de Ben Ali. Des fortunes colossales mal acquises furent bâties mettant en déroute la solidité financière de l'Etat. Laissant et abandonnant à leur propre sort de nombreux organismes publics qui sont en train de se débattre pour sortir de ce carcan faute de pouvoir résister : malversation des fonds publics. A l'instar des institutions bancaires publiques et au titre de la justice transitionnelle économique, un audit devra aussi englober des institutions publiques et ministères et doit être aujourd'hui de mise. « Al Mouhasaba », ce mot d'ordre souvent utilisé et brandi devient plus que jamais être mis en branle pour mettre en lumière les abus du passé et lancer une nouvelle ère de transparence en édifant les bonnes bases des règles de la bonne gouvernance.

La Cour des comptes est en Tunisie est la seule institution habilitée à examiner les comptes et d'apprécier la gestion de l'Etat, des collectivités locales, des établissements et entreprises publics, ainsi que de tous organismes dans lesquels l'Etat, les collectivités locales, les établissements et entreprises publics détiennent une participation en capital. Néanmoins, le rôle de la Cour des Comptes a toujours été mis sous l'éteignoir sous l'ère de Ben Ali. Cette institution a été même pointée du doigt pour être accusée d'avoir étouffé voire camouflé la réalité des choses. Après la Révolution cette institution s'élève pour revendiquer et recouvrir la place qui est la sienne celle d'une institution constitutionnelle et juridictionnelle tout en renforçant son indépendance vis-à-vis l'exécutif, talon d'Achille de la Cour des comptes sous le régime du despote.

Dans son dernier rapport, la cour des comptes a passé au crible en son deuxième chapitre : des services de l'Etat, les établissements et entreprises publics, la gestion des dépenses du ministère de l'Environnement et le Développement Durable. Il ne s'agit là que d'un échantillon de dépassements et un cas sur mille de mauvaise gestion des deniers publics. La Cour des comptes a procédé à un contrôle des dépenses du ministère en question au titre de l'exercice 2009. Ce travail d'audit fait cas d'un nombre d'abus relatifs aux dépenses de gestion allouées à certains parcs et à des faveurs accordées à l'ex famille royale et ses alliés. Certains abus extrapolés ont porté atteinte à l'intérêt de l'Etat ce qui a nécessité la transmission d'un bon nombre de dossiers au ministère public.

Au niveau du chapitre de la réalisation des dépenses, la cour des comptes a décelé des cas de non respect de la législation en vigueur et notamment la loi organique du budget et le code de comptabilité publique. Plusieurs transferts ont été réalisés d'une manière illégale, mauvaise gestion du Fonds alloué à la protection de l'environnement et l'esthétique des villes, certaines dépenses ont été libellées et allouées illégalement et ont été mobilisés au profit des parcs de Sidi Bousaid, de Carthage, de Sidi Dhrif et des propriétés privées de l'ex-Président outre le financement des campagnes électorales du président déchu. Dans le



Mandat de dépôt contre Nadhir Hamada ancien ministre de l'Environnement et du Développement Durable

Après un premier mandat de dépôt précédemment émis à l'encontre de Nadhir Hamada, ex ministre de l'Environnement et du Développement Durable sous le régime de BEN Ali pour enrichissement illicite, La 13ème Chambre des mises en accusation à la Cour d'Appel de Tunis en a fait de même au mois de décembre dernier en ordonnant un dernier mandat de dépôt contre Nadhir Hamada pour détournement de fonds remis par la présidence de la République à l'époque au profit d'associations et organisations.

rapport de la Cour des comptes, le ministre de l'environnement et du Développement Durable a été désigné comme premier accusé de transgression de la loi et de mauvaise gestion des établissements de l'Etat, des marchés publics et des collectivités locales. Doit-il dans cet ordre d'idées porter le « chapeau » tout seul? Il est vrai que c'est au ministre qu'incombe la lourde tâche de donner les ordres de missions. Toutefois, la responsabilité n'est-elle pas partagée ?

D'autres abus ont été relevés dans le rapport de la Cour des comptes dont la mauvaise gestion des parcs de Siliana, de la Soukra et de Tabarka. Les appels d'offres au titre de marchés publics n'ont pas été conformes à la réglementation en vigueur. Les marchés publics ne se conformaient pas aux procédures requises. Quelques noms de sociétés profitaient largement des appels d'offres. Trop de transactions opaques et tout cela n'a qu'une signification: la corruption pure et simple. A vrai dire, la collectivité publique a payé chèrement pour commémorer la Journée nationale de l'Arbre et la Journée nationale de l'Environnement.

Ce n'est pas tout, puisque les Tunisiens en général ou encore les fonctionnaires payaient stoïquement les abus des grâces et faveurs accordées illicitement par le ministère en question au président déchu et sa famille. On notera entre autres la Salle VIP Elyssa annexée au parc de Sidi Bou Saïd. Les dépenses engagées pour cette salle ont dépassé les 62% du coût total prévu pour son aménagement. Cette salle a été utilisée par la suite par la sœur de Leïla Ben Ali qui l'a louée sans contrat et sans contrepartie. La salle devient le club Elyssa de Sidi Bou Saïd, un club financé par le budget de l'Etat pour se mouvoir ensuite en une propriété privée de la sœur de la cleptomane, l'ex-régente de Carthage. Le ministère ne s'est pas contenté de financer l'aménagement du club privé, mais il pousse le culot et la générosité inassouvie à son comble jusqu'à régler les frais divers de gestion en factures d'électricité, de gaz et d'eau du club en question : une somme qui dépassait les 55 mille dinars au

cours de la période 2007 et 2010. Le ministère prenait aussi en charge l'assurance du club en versant une police d'assurance annuelle de 750 dinars.

Toujours dans le chapitre du détournement des fonds publics, le ministère de l'Environnement a importé 403 mille dinars des jouets pour le compte de l'ex président déchu. Ces jouets ont été dispatchés entre Sidi Dhrif, Hammamet, L'Ecole Internationale de Carthage... Tous les jouets étaient destinés à la distraction du chouchou fils de Ben Ali. Et dire que les ressources de l'Etat provenant en grande partie des impôts directs et indirects finançaient les produits de luxe de la famille déchue alors que plus 27% des Tunisiens moisissaient et se morfondaient dans la pauvreté et la précarité absolues!

Au lieu de consacrer ses dépenses là où elles devaient l'être, à la place qu'il fallait c'est-à-dire dans la protection de l'environnement notamment dans les régions les plus défavorisées, le ministère de l'environnement a joué le triste rôle de pourvoyeur de fonds direct ou de « Banque Caisse » au service d'un président sadique et sans scrupules. Et le ministère de l'Environnement et du Développement Durable n'est qu'un prototype de cette machine infernale qui a saccagé, pillé le trésor de l'Etat pareil à une goutte d'eau dans un océan de corruption et de malversation de l'administration publique. Aujourd'hui, il faut savoir comment retenir la leçon pour en tirer les bonnes conclusions et bâtir à nouveau de solides structures capables de gérer dans la transparence les deniers publics. D'où la nécessité de mettre en place un mécanisme transparent de contrôle départemental des dépenses budgétaires par ministère. La gestion du budget par objectifs en est un outil, mais est-ce suffisant ? Chaque Tunisien, chaque contribuable doit savoir où l'on dépense chaque centime du budget de l'Etat de manière à éviter une nouvelle affaire comme celle de Sheratongate.

Les chantiers du nouveau gouvernement



A prendre et surtout à ne pas laisser !

Ali Laârayedh, futur Chef du gouvernement, s'active pour la formation d'un nouveau gouvernement. Il doit ainsi élargir les négociations pour arriver finalement à former un gouvernement multipartite cautionné par les partis politiques. La tâche s'avère rude, si l'on prend en considération que les tractations partisans, au sein de l'échiquier politique, ont souvent mené à l'échec que connaît actuellement le pays. Par ailleurs, Ali Laârayedh a encore du pain sur la planche en matière de dossiers économiques qu'il devrait saisir à bras-le-corps. De multitude de dossiers épineux qu'il doit s'ingénier à régler sans tarder. Ainsi avec un secteur touristique mis à genoux par l'insécurité qui sévit dans le pays, l'absence de tout avancement dans le développement régional, l'inflation galopante et avec un déficit commercial record, la mission de la nouvelle équipe n'est pas de tout repos mais pas impossible. Si non, ce gouvernement connaîtra le même sort que celui de son prédécesseur.

Chômage, inflation et contre bande
Les chiffres avancés par l'Institut National de la Statistique (INS), la Tunisie dénombre environ 653 000 chômeurs dont 227 000 sont des diplômés de l'enseignement supérieur. Le gouvernement sortant parle de la création de presque 85 000 emplois durant l'année dernière. Au-delà de ces chiffres, le gouvernement de Jebali lègue à son successeur une facture bien corsée en matière d'inflation et de déficit

budgétaire et même commercial. En effet, pour l'année écoulée, le déficit commercial dépasse les 11 milliards de dinars. Le déficit budgétaire dépasse les 6% et l'inflation connaît toujours une augmentation, sans pour autant récolter l'endettement du pays qui devient de plus en plus le recours systématique pour l'ancien gouvernement. La Tunisie devrait, selon Chedly Ayari, régler d'ici la fin du mois courant, 330 millions d'euros, soient 660 millions de dinars, à

ses créanciers. Elle négocie en parallèle un prêt de 2,5 milliards de dinars avec le Fonds Monétaire international. A cela s'ajoute le problème de la contrebande complique une fois de plus la donne, phénomène qui prend de l'ampleur avec le développement de l'économie parallèle entre autres informelle en Tunisie. Le chiffre d'affaires de l'économie parallèle est six fois supérieur au budget de l'Etat prévu pour l'année 2013. En Tunisie postrévolutionnaire, on signale au moins 524.000 entreprises opérant dans le secteur informel, sur un total de 616.000 entreprises que compte la Tunisie. Grosso modo, l'économie informelle génère 115 milliards de dollars. Elle représente une part de 30% du PIB national. Le nouveau gouvernement, une fois formé, devra faire face à ces grands chantiers, pour finalement arriver à redresser l'économie nationale, créer des richesses qui génèrent à leur tour de l'emploi.

Développement régional

C'est encore la grande inconnue. Alors que les partis politiques au pouvoir ont fait de ce thème leur cheval de bataille dans de leurs campagnes électorales. Beaucoup de promesses et rien de concret. Histoire de dire que « ces promesses de Gascon » n'ont rien apporté. Il suffit d'aller vadrouiller dans les zones intérieures du pays, Sidi Bouzid –berceau de la Révolution- en l'occurrence, à Kasserine ou même les quartiers mitoyens de la Kasbah (dans quelques quartiers populaires de la capitale), c'est la désolation totale. Et malgré la création d'un ministère de développement régional, la majorité des régions défavorisées n'ont pas vu un brin de développement en la matière. D'ailleurs, les chiffres du Ministère du Développement Régional et de la Planification, indiquent que

1184 projets programmés, pour une enveloppe de 2248 millions de dinars n'ont pas démarré. Les projets en cours sont au nombre de 3327 projets pour un coût global de 2085. Sur le papier, ces chiffres laissent dégager un intérêt du gouvernement au développement des régions internes du pays. La réalité est tout autre. La tension sociale est encore là. L'année 2012, a connu des dizaines de grèves régionales revendiquant le droit au développement. Le nouveau gouvernement se trouve ainsi obligé de changer de stratégie et de modèle de développement au moins pour le court terme en renforçant les infrastructures dans ces régions. L'approche Keynésienne pourrait être ainsi une alternative à ce blocage « voulu » d'une manière ou une autre au développement des régions défavorisées.



Tourisme et insécurité

« Le tourisme se meurt en Tunisie, du moins pour cette période », c'est par cette simple phrase semonce qu' Afif Kchok, expert en tourisme situe la situation actuelle qui prévaut dans le secteur. Ce n'est guère surprenant vu les événements que la Tunisie qu'a connus et que les touristes boudent comme destination. Ajouté à cela l'attaque de l'ambassade américaine à Tunis et surtout l'assassinat du leader opposant Chokri belaid, la Tunisie n'ont fait qu'effaroucher les touristes. Selon les déclarations de Mohamed Ali Toumi, président de la Fédération Tunisienne des Agences de Voyage (FTAV), dans une interview accordée au journal « Al Asharq Al Awsat », 60% des réservations pour des séjours en Tunisie effectuées par les touristes français ont été annulées. Plus encore, 25% des réservations vers la Tunisie ont été annulées cette année, en comparaison à la même période de

l'année 2012. Ce phénomène touche principalement les touristes allemands, italiens et même russes. Le nouveau gouvernement devrait ainsi améliorer l'image de marque du pays en tant que destinations privilégiées des touristes. Comme il doit également toucher davantage la profession dans les nouveaux choix stratégiques ou même à court terme. Les campagnes de promotion devraient être de plus en plus rationalisées pour ne pas refaire les mêmes fautes commises qu'auparavant, quand la Tunisie faisait la Une des grands journaux (d'une manière négative), tout en ayant dans la même éditions des pages publicitaires reflétant une image écornant la destination de la Tunisie. Les professionnels pensent toutefois que la relance du secteur est et demeure tributaire de la situation sécuritaire du pays. On affirme ainsi côté hôteliers que le nouveau gouvernement devrait avant tout rétablir la sécurité dans le pays.

Ça, c'est FMI !

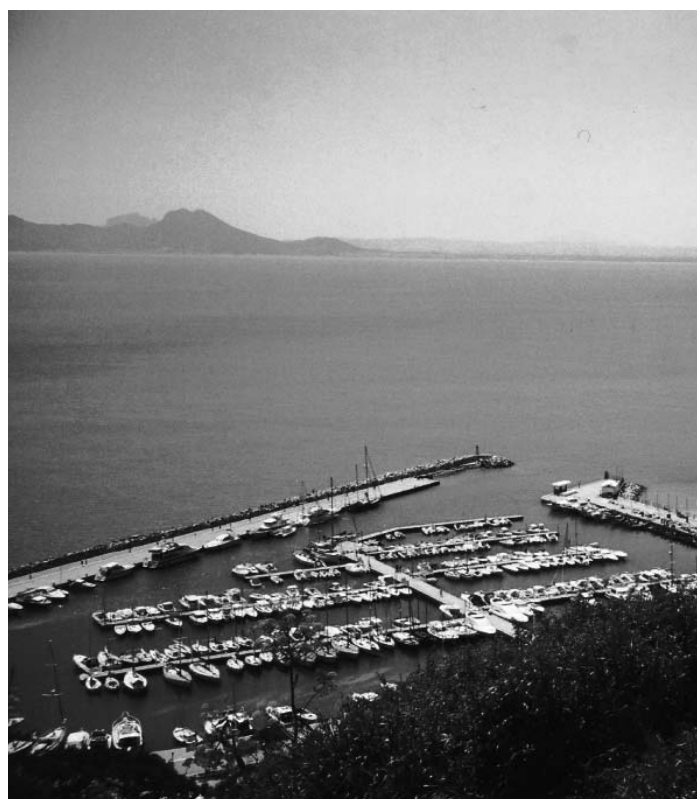
Le FMI qui vient d'être sollicité récemment, par le gouvernement tunisien, pour l'obtention d'un accord de confirmation d'un prêt d'un montant de 2,73 milliards de dinars, au profit de la Tunisie, sur deux ans., exige en contre partie, que la Tunisie s'engage des réformes profondes qui touchent essentiellement au système de compensation, la réforme du secteur bancaire et l'endettement des hôteliers. Ces réformes doivent également englober l'éducation, la stratégie d'emplois, pour en fin luter contre le chômage. La réforme du système fiscal figure également parmi les exigences du FMI. Actuellement, la Tunisie s'attèle à former un nouveau gouvernement, le FMI continue ses négociations et essaie de s'activer et gagner du temps pour finalement « obliger » le pays à opter pour remèdes préconisés par les instances de cet organisme souvent accusé d'être derrière l'appauvrissement des nations qui vivent déjà en crise. C'est le FMI ! Le gouvernement de Lâarayedh, une fois formée doit s'employer à mener ces discussions perspicaces. Il pourrait finalement refuser les "lois dictées" par les responsables du FMI. Pour quoi pas ?

Les ministères à connotation économique !

Selon la chaîne Almotawasset, proche du milieu nahdaoui, les ministères « économiques » seront comme suit :

Habib Jomni, ministre de l'Agriculture
Skander Rekik, ministre du Commerce
Mohamed Abbou, ministre de la Réforme administrative avec prérogatives élargies
Slim Besbès, ministre des Finances
Khalil Ezzaouia, ministre des Affaires sociales
Abdelkrim Harouni, ministre des Transports
Mohamed Lamine Chakhari ministre de l'Industrie
Abdelwahab Maâter, ministre de la Formation et de l'Emploi

Aucune précision sur le devenir du ministère de tourisme. Jusqu'à preuve du contraire, Elyes El Fakhfekh devrait être reconduit à la tête de ce département.



THE BIRTH :

La naissance d'une alliance Point Carré et TBWA

- **BE different, Be disruptive, Be Point Carre, Be TBWA/POINT CARRE**

Dans une conjoncture assez délicate où l'économie reste à la merci des tiraillements politiques qui ébranlent le pays, les investisseurs se font de plus en plus hésitants et les partenariats se comptent, désormais, sur le bout des doigts.



Cela n'a pas empêché les PME tunisiennes de continuer à relever le défi et de travailler d'arrache-pied malgré la situation actuelle. On citera l'exemple de l'agence publicitaire tunisienne Point Carré qui vient de signer officiellement son partenariat avec la grande et célèbre boîte internationale TBWA qui existe dans 100 pays avec 274 agences.

Point Carré sous les feux de la rampe

Travaillant toujours dans l'ombre, pour de très grandes marques internationales, préfère après presque vingt ans de création publicitaire, de sortir au grand jour.

Créée en 1996, l'agence Point Carré est celle de ces boîtes qui apprivoise les chamboulements des goûts du consommateur et s'approprie ses désirs en fonction des changements du marché et des envies. En pénétrant les locaux de l'agence, on est submergé par cette ambiance créative, ce décor made in Point Carré, façonné et modelé par la jeune et talentueuse équipe de la boîte. Couleurs acidulées se mélangaient avec les tags, graffitis et bibelots tous inspirés par ces jeunes esprits créateurs. Le tout avec une note féminine : la couleur rouge qui envahit les lieux et les leur donne ce charme qui ne peut provenir que d'une femme. C'est à ce moment-là que l'on comprend que c'est une femme artiste et créatrice qui est derrière tout ce petit empire, la fondatrice Mme Rym Guaddas. Un empire qui déploie ses ailes, sort de l'anonymat et s'ouvre au monde pour s'offrir de nouveaux horizons et attirer de nouveaux partenariats internationaux.

Une main de fer dans un gant de velours, la fondatrice de Point Carrée gère avec gout, saveur, douceur et fermeté toute sa jeune équipe où chaque membre se donne à cœur joie à son travail et semble avoir trouvé chaussure à ces pieds en ces lieux.

Leurs efforts et leur travail basés sur l'apprivoisement de la marque et la réflexion analytique de leur cible sous un angle différente et originale leur a permis d'évoluer et de s'ouvrir sur l'une des plus



grosses boîtes publicitaires internationales TBWA. Une alliance est née.

Point Carré/TBWA : The Birth

C'est le 14 février, jour de la Saint-Valentin que les deux agences ont choisi d'officialiser leur alliance. Date symbolique marquant la passion commune qui a donné naissance à un partenariat basé sur la «DISRUPTION».

Lors de la conférence de presse qui signait l'officialisation de leur alliance, les deux présidents respectivement Mme. Rym Guaddas Miled et M. Ramzi Raad nous ont parlé de leurs collaborations communes dans le cadre de la publicité. Ce sont justement ces travaux qui leur ont permis de se trouver une multitude de points en commun. Leur passion et leur vision de la vision de la publicité et de la présentation tout à fait originale et excentrique du produit au consommateur de plus en plus exigeant leur ont incité à s'allier et offrir aux clients une conception différente de leurs concurrents.

Présente dans 100 pays et ayant à son actif 12 mille salariés, TBWA choisit d'ouvrir une nouvelle agence en s'alliant avec Point Carré avec une équipe 100% tunisienne. S'exprimant lors de la conférence, M. Ramzi Raad a parlé de l'existence d'une compétence intellectuelle riche en Tunisie sur laquelle



il compte : «une compétence qui pourra exceller dans ce domaine et donner des résultats époustouflants. Nous comptons sur l'équipe de Point Carré pour créer de manière différente, attrayante et tout à fait excentrique en matière de publicité». C'est parmi les raisons qui ont incité une boîte de telle envergure à s'implanter en Tunisie, outre sa passion commune et sa conception du monde publicitaire avec l'agence Point Carré.

Qui est TWBA ?

Faisant partie du groupe OMNICOM, TWBA est fondée depuis 1968. Elle est un leader mondial en matière de communication d'entreprises et de marketing. La majorité de ses agences travaillent essentiellement sur la publicité, l'achat d'espace médias, la publicité, le marketing opérationnel, le digital marketing et les relations publiques.

Elle a à ses actifs 5 mille clients de par le monde et se trouve dans 100 pays. Parmi ses plus illustres clients Apple, Nissan, Vichy, Adidas, Michelin ou encore Playstation. Son succès lui a valu 12 Grand Prix Effies sur les 25 décernés. Au pays Mena, TBWA possède 14 agences, dont la dernière née TWBA/Point Carré et fait travailler 700 employés.

L'économie tunisienne face aux défis de la conjoncture

Une seule réponse : l'amélioration de la productivité

Sans être un analyste spécialisé pour l'établir, tout le monde convient que l'un des principaux facteurs à l'origine de l'inflation croissante et inquiétante, en Tunisie, est la spirale des prix et salaires, se traduisant par la tendance des producteurs et prestataires de services à éponger les dépenses supplémentaires occasionnées par chaque majoration des salaires en les répercutant en hausse sur les prix de vente des biens et services offerts au public des consommateurs.

Par malheur, en raison des crises et des spéculations mondiales marquant la conjoncture internationale, les autres facteurs entrant dans le processus de production, en Tunisie et ailleurs, ont vu leur coût augmenter, de façon anormale, s'agissant plus particulièrement du loyer de l'argent (conditions d'accès aux crédits bancaires et autres) et des cours des matières premières et du pétrole. L'économie tunisienne, fortement ouverte à l'étranger, n'est pas, non plus, du fait de l'internationalisation des économies, à l'abri de ce qui est appelé "l'inflation importée".

Préoccupation nationale

Aussi, pour plusieurs experts, la meilleure réponse à cette situation inflationniste à hauts risques pour l'économie tunisienne réside dans l'amélioration de la productivité qui consiste à augmenter la production en utilisant au mieux les moyens et les ressources disponibles. Or, cette exigence est aujourd'hui, pratiquement, absente, dans le discours, alors que l'amélioration de la productivité, en Tunisie, avait été, toujours, un objectif stratégique et une préoccupation nationale constante. Elle avait fait l'objet, en 2009, d'un dialogue national ayant abouti à des analyses et à des recommandations très pertinentes et qui restent d'actualité. Un rapport instructif avait été élaboré, à cette occasion, qui peut encore, servir de référence et de base en vue d'engager un nouveau débat national sur la question.

Déjà, à cette époque, la productivité contribuait à hauteur de 47% dans la réalisation du développement, contre 70 à 80% dans certains pays développés et industrialisés comme les pays scandinaves, en Europe, ou la Corée du Sud, en Asie. En France, la part de la



productivité dans la croissance et la création des richesses avoisine 60%, contre 62% en Allemagne.

Chute brutale

Toutefois, la productivité a enregistré une chute brutale, en Tunisie, après la révolution, à cause des mouvements de protestation et des grèves incessantes, dans les divers secteurs d'activité, notamment des secteurs aussi stratégiques que celui des mines et des phosphates ou, encore de l'énergie. Le rendement des ressources humaines a baissé, énormément alors qu'il est primordial dans l'élévation de la productivité, outre la détérioration du climat des affaires devenu délétère. Ceci n'innocente pas l'entreprise tunisienne qui assume, aussi, une très grande part, dans l'amélioration de la productivité. D'autant que la productivité est unanimement reconnue comme étant un facteur essentiel dans l'accroissement de la compétitivité des entreprises. Les tunisiens et les européens achètent les matières premières sur le marché mondial avec les mêmes prix, de sorte que la différence dans les performances des uns et des autres revient à la productivité, bien que les salaires en Europe soient beaucoup plus élevés que les salaires, en Tunisie.

Innovation technologique

Les efforts, en matière d'amélioration de la productivité, sont exigés de la part de tous les secteurs, industrie, agriculture et services.

L'un des piliers de la productivité et qui fait défaut, jusqu'à présent, en Tunisie, est l'innovation, partout et à tous les niveaux, mais, principalement au niveau

technologique. Des séminaires et des débats nationaux innombrables ont été organisés, sur l'innovation technologique et l'impulsion de la recherche scientifique, notamment au sein des entreprises, avant et après la révolution, mais, sans résultat notable, sur le plan concret.

De telles options nécessitent des approches à long terme de la croissance au niveau de l'entreprise, alors qu'en Tunisie, on continue de rechercher le résultat immédiat quitte à recourir aux solutions des usines importées clefs en main.



La productivité a enregistré une chute brutale, en Tunisie, après la révolution, à cause des mouvements de protestation et des grèves incessantes, dans les divers secteurs d'activité, notamment des secteurs aussi stratégiques que celui des mines et des phosphates ou, encore de l'énergie.



Pour plusieurs experts, la meilleure réponse à cette situation inflationniste à hauts risques pour l'économie tunisienne réside dans l'amélioration de la productivité qui consiste à augmenter la production en utilisant au mieux les moyens et les ressources disponibles.



Quand le tourisme interroge la mémoire



Faire du tourisme et vivre l'histoire, cela fait sûrement rêver certains vacanciers! Et bien, désormais, c'est possible. Le tourisme de mémoire joue un rôle important dans le développement des sociétés et des territoires parce qu'il permet de mieux comprendre le Passé. Il participe à la formation de la conscience citoyenne et suscite des flux touristiques tout en contribuant à la vitalité économique et culturelle des territoires. Du XVIIe au XXe siècle, le territoire tunisien a été théâtre d'un grand nombre de conflits armés, dont l'empreinte est encore visible à travers de nombreux vestiges. Sur tout le territoire, des ouvrages fortifiés, des nécropoles, des musées ou des sites témoins, comme les champs de bataille, rappellent le sort des combattants, des résistants, des déportés. Lors de la seconde Guerre mondiale, et plus particulièrement du 19 novembre 1942 au 13 mai 1943, la Tunisie a été le cadre de nombreuses batailles. Il y a donc beaucoup de sites à visiter. Aujourd'hui, ces lieux de mémoire sont devenus des lieux d'échanges entre les publics mais aussi des lieux de réflexion sur l'histoire. Depuis la professionnalisation des armées, le tourisme de mémoire a permis de promouvoir des sites reconvertis. À considérer leur impact économique, les sites mémoriels ne dorment pas. Cimetières militaires, villages martyrs, citadelles, musées de l'armée, forteresses et autres mémoriaux témoins de notre histoire ont réussi à s'imposer comme des acteurs de poids dans le secteur du tourisme. La Tunisie a pu mettre en place quatre musées thématiques implantés sur différents sites riches de significations historiques. Il s'agit du musée militaire national, du musée militaire de la ligne défensive de Mareth, du musée de la mémoire nationale à Sijoumi et du musée de la mémoire commune tuniso-algérienne à Ghardimaou. Un cinquième musée sera prochainement créé sur le site du mémorial des martyrs à Bizerte. Ce projet portera sur la bataille de Bizerte (juillet 1961). Ces musées, ouverts au public, présentent des particularités tant au plan de la thématique abordée que des techniques utilisées. Des visites guidées sont assurées par des spécialistes utilisant l'arabe, le français, l'allemand et l'anglais. Dans le riche

réseau de musées militaires de Tunisie, le palais de la rose, un joyau de l'architecture tunisienne datant du 18ème siècle, offre un écrin des plus beaux pour le musée militaire national. Dans ce musée sont conservés plus de 21 mille objets anciens composés de pièces d'équipements militaires, armes et tenues représentant les différentes phases de la glorieuse histoire militaire de la Tunisie. Ces musées offrent aux visiteurs, tunisiens et étrangers, l'opportunité de découvrir des événements historiques qui ont eu leur impact sur la civilisation humaine. Dans cette perspective, des efforts sont actuellement déployés en vue de l'aménagement d'un circuit touristique militaire permettant à une catégorie de touristes avertis de découvrir différents sites de batailles connues à l'échelle internationale. C'est dans ce cadre que s'inscrit la journée scientifique « Quand le tourisme questionne la mémoire » organisée à Bruxelles le 21 février prochain, par l'ASBL « Tourisme Autrement » et consacrée à la relation entre tourisme et mémoire.: curieuse et actuelle problématique que historiens et professionnels du tourisme tenteront de démêler lors d'une journée scientifique, trop souvent limité aux faits guerriers (commémoration de la guerre 14-18), à la visite de sites militaires ou récupéré à des fins politiciennes, le concept du tourisme de mémoire recouvre des réalités diversifiées liées au patrimoine social, culturel, industriel... : ce champ d'investigations sera abordé par des historiens et professionnels du tourisme venus du Canada, de Suisse, de France et de Belgique avec une analyse des aspects positifs et universels, des difficultés et des échecs. Les enjeux économiques, en particulier le développement local, seront également au centre des préoccupations de la journée qui s'intéressera à la place du tourisme entre histoire et mémoire.

Un créneau à consolider

Le tourisme de mémoire reste à consolider. Notre pays regorge de sites historiques et militaires et a tous les atouts pour développer ce créneau. Mais comment vendre ce produit ? Comment réussir à l'optimiser ? Quelle stratégie adoptée pour le

promouvoir ? Le tourisme de mémoire est appelé aujourd'hui à faire face à de nombreux défis surtout avec l'émergence d'une clientèle avide découverte et de plus en plus exigeante. Ses produits ne cessent d'attirer de plus en plus les touristes. Une stratégie de marketing doit suivre pour promouvoir les produits touristiques de mémoire tunisiens dans les salons internationaux dédiés au tourisme. La clef de voûte de cette stratégie sera l'exploitation idoine des nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que des médiums audiovisuels pour mettre en valeur et représenter les sites tunisiens faisant partie du patrimoine culturel mondial.

La formation des guides touristiques sera une condition sine qua non pour le développement du tourisme de mémoire. Cela passera par la maîtrise de nouvelles langues étrangères et par la création d'un nouveau profil de guide, spécialisé sur un site donné plutôt que simple accompagnateur. Un label qualité « produit tourisme de mémoire » doit être lancé pour provoquer une meilleure qualité de services sur les sites culturels en question et lors des manifestations envisagées, mais également pour sensibiliser les différents intervenants du secteur.

Les sites Des batailles, les musées, les forts sont très beaux à visiter mais leur programmation demeure difficile ou impossibles à cause du manque ou de l'absence d'infrastructure indispensable pour y accéder dans des conditions de confort minimales. Les adeptes du tourisme de mémoire sont nombreux.. Mais se lancer sur ce marché implique de faire une communication ciblée. Mais il y a une faible notoriété du patrimoine culturel et historique tunisien car peu de communication est faite sur ce produit. Les sites sont distants les uns des autres et sont peu favorables aux courts séjours. Le réceptif culturel est peu développé. La signalétique d'orientation est peu adaptée. Donc il y a une absence d'image spécifique liée à cette offre. Le client adepte du tourisme de mémoire est très exigeant. Il veut un produit original et inédit. Comment l'intéresser et le satisfaire ? Toute une stratégie nouvelle à développer.

Marie Paule Eskenazi, directrice de l'association tourisme Autrement

"La Tunisie peut devenir une destination touristique de mémoire à condition de privilégier un tourisme responsable aux dépens d'un tourisme industriel forcené"

Sensibilisée au tourisme durable au cours de ses nombreux voyages, Marie- Paule Eskénazi, journaliste et éditrice, a fondé l'ASBL Tourisme autrement en 2005, laquelle propose de réfléchir à un autre choix de consommation touristique. Marie Paule a bien voulu nous définir ce tourisme de mémoire et ses spécificités

Economia : complémentaire de l'offre touristique traditionnelle, Quel est le rôle du tourisme de mémoire ?

Marie Paule Eskenazi : Le tourisme de mémoire valorise la mémoire collective, l'histoire (petite et grande), le patrimoine mobilier et immobilier. Contrairement à une idée simpliste, le tourisme de mémoire ne concerne pas uniquement la mémoire de faits guerriers. Loin d'une récupération à des fins politiciennes, cette mémoire réconcilie les habitants avec leur histoire, dépasse le clivage vaincus-vainqueurs, constitue un facteur de compréhension et de pacification pour autant que les lieux de mémoire



devenus touristiques soient encadrés par une présentation historique (pédagogique, accessible à tous) préservés sans devenir des parcs d'attraction et fassent l'objet d'une saine gestion (partenariat public-privé).

Est-ce un tourisme éducatif ou culturel ?

Les deux. Les jeunes générations sont concernées et ce tourisme doit avoir un rôle éducatif qui dépasse l'aspect purement scolaire, rôle qu'il ne peut avoir qu'avec une préparation aux visites. Il est également culturel: par ex, des maisons d'écrivains, d'artistes, sont des lieux de mémoire intéressants.

Quel est le profil du touriste de mémoire ?

Il n'y a pas de profil type. Nous aurons lors de notre journée scientifique une ébauche de réponse pour la Belgique puisque nous disposerons du résultat d'une enquête menée en Fédération Wallonie Bruxelles auprès de 900 personnes (le dépouillement est en cours et je ne peux donc vous en dire plus)

Ce tourisme peut-il accrocher les jeunes générations dans un devoir de mémoire ?

C'est tout l'enjeu de ce tourisme. Qu'est ce que le devoir de mémoire?

Celui des vaincus, celui des vainqueurs, celui de la réconciliation? Pourquoi parler de devoir c'est-à-dire d'obligation? Comment intégrer dans la réflexion la notion d'oubli? Toutes des questions à poser à ceux et celles qui veulent développer des projets en tourisme de mémoire. Pour éviter un rejet ou des attitudes négatives de la part d'un public jeune, il vaut mieux parler d'humanisme, de solidarité et parler des hommes qui étaient ou sont concernés par ces lieux pour les rendre proches, leur mettre un visage qui permet une identification.

Quels sont les lieux de mémoire ?

Musées, sites archéologiques, fortifications, sièges de bataille, sites industriels, maisons de personnes célèbres, route retraçant des faits sociaux (route des esclaves par ex) sont autant de lieux de mémoire mais le patrimoine immatériel en est également une représentation.

La Tunisie peut-elle devenir une destination touristique « de mémoire » ?

Sans aucun doute à condition de mettre en place une politique touristique responsable et de privilégier un tourisme responsable aux dépens d'un tourisme industriel forcené



L'ONTT au salon Vert Bleu Soleil de Liège

La promotion de la Tunisie pour le plus grand bonheur des visiteurs amateurs de soleil

Après une édition 2012 qui a accueilli près de 20.000 visiteurs, la 42e édition se déroulera toujours sur 4 jours : les 14, 15, 16 et 17 février 2013 à Liège. Encore une fois, le salon, étendu sur 10.000 m², accueillera quelque 250 opérateurs et 500 destinations. L'ONTT sera présente avec un stand de 24 m². Comme en 2012, afin de satisfaire aux nouvelles habitudes et exigences des exposants comme des visiteurs, la durée de Vert Bleu Soleil est de 4 jours : 2 jours en semaine et le week-end pour permettre à tout un chacun de visiter le salon dans les meilleures conditions. Un salon qui a plus que jamais sa place dans l'offre touristique globale qui offre la diversité et le contact avec ses opérateurs professionnels. Depuis sa création, le salon Vert Bleu Soleil a toujours été le reflet des grandes tendances de son temps en matière de tourisme et de vacances, en profitant d'ailleurs pour en faire découvrir quelques-unes au grand public.

Aujourd'hui, alors que le monde du tourisme n'est plus qu'un village, il n'en va

pas autrement, et l'on peut trouver aussi bien à Vert Bleu Soleil la nuitée de proximité à vocation gastronomique et culturelle, le séjour farniente en bord de piscine all inclusive, le séjour éthique dans une ONG africaine, la découverte archéologique des merveilles d'une vieille cité européenne, la croisière dans les Caraïbes ou sur le Rhin,

le camping en Méditerranée, des séjours en Thaïlande,... Des propositions qui se comprennent aussi bien en voiture (personnelle ou de location), en train, en bateau, en VTT, à cheval, à pied,... Cette

année, le panel des offres présentées à Vert Bleu Soleil est particulièrement large, avec pour simples exemples :

- des propositions en provenance de très nombreux opérateurs privés : hôtels, campings, clubs de vacances, gîtes et chambres d'hôtes, croisières,... le plus souvent pour les destinations les plus prisées : le pourtour méditerranéen et le Maghreb, les Caraïbes, les Canaries, la France des régions,...

- des offres proposées par les opérateurs institutionnels : offices de tourisme nationaux, syndicats d'initiatives d'ici et d'ailleurs, comités provinciaux et départementaux

- la promotion de la Tunisie pour le plus grand bonheur des visiteurs amateurs de soleil mais aussi de circuits thématiques

Nul doute que la participation tunisienne à ce salon vise à relancer le marché français sur la destination qui accuse une baisse de 56% durant ce mois de février.

Cette jeunesse qui devrait faire la différence



Par Anis WAHABI
Expert Comptable

Les jeunes ne sont-ils pas les porteurs du changement, l'espoir de la nation, le gage de l'avenir du pays ? Bien que la réponse soit évidente, ça serait toujours pertinent de l'appuyer par certains exemples de l'histoire.

John Maynard Keynes

John Maynard Keynes est un économiste britannique de notoriété mondiale, reconnu comme le fondateur de la macroéconomie moderne, pour lequel les marchés ne s'équilibrent pas automatiquement, ce qui justifie le recours à des politiques économiques conjoncturelles.

Considéré comme l'un des plus influents théoriciens de l'économie du XX^{ème} siècle, Keynes, en tant que conseiller officiel ou officieux de nombreux hommes politiques, fut l'un des acteurs principaux des accords de Bretton Woods, après la Seconde Guerre mondiale.

Il a aussi été très jeune un auteur à succès, avec l'écriture d'un livre sur le traité de Versailles intitulé « Les Conséquences économiques de la paix », publié en 1919, et la rédaction d'articles pour les journaux.

Sa première somme théorique fut le Traité sur la monnaie. Mais son œuvre majeure est sans conteste la Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie (1936). La force de Keynes réside dans le fait qu'il élabore une théorie nouvelle ainsi que les outils conceptuels nécessaires à la mise en place de politiques économiques alternatives. Ses travaux sont utilisés après la Seconde Guerre mondiale dans le cadre de la mise en place de l'État-providence.

La carrière de Keynes était riche, d'abord en tant que fonctionnaire au ministère de l'Inde, puis au niveau du Ministère des Finances où il fut remarqué, en 1914, par Lloyd George, alors ministre des finances, en lui recommandant de ne suspendre la convertibilité de la Livre sterling qu'en cas d'absolue nécessité et il devient, donc, son principal conseiller, à l'âge de 31 ans.

En 1917, il est nommé chef de la division chargée des financements extérieurs, s'est impliqué avec le parti libéral entre 1924 et 1929 et quand il a écrit son ouvrage majeur Traité sur la monnaie en 1930, il avait 47 ans.

Albert Einstein

Albert Einstein est aujourd'hui considéré comme l'un des plus grands scientifiques de l'histoire, et sa renommée dépasse largement le milieu scientifique.

Il contribue largement au développement de la mécanique quantique et de la cosmologie, et reçoit le prix Nobel de physique de 1921 pour son explication de l'effet photoélectrique. Son travail est notamment connu pour l'équation $E=mc^2$, qui établit une équivalence entre la matière et l'énergie d'un système.

Né en 1879, il publie sa théorie de la



relativité restreinte en 1905. Il avait alors 26 ans. Il publie sa théorie de la gravitation dite relativité générale en 1915, à l'âge de 36 ans. Quand il reçoit le Prix Nobel, il avait seulement 42 ans.

Avicenne

Appelé en arabe « Ibn Sina », il était un philosophe, un écrivain, un médecin et un scientifique très connu. Il s'intéressa à de nombreuses sciences, notamment l'astronomie, l'alchimie, la chimie et la psychologie.

Ses disciples l'appelaient Cheikh el-Raïs, prince des savants, le plus grand des médecins, le Maître par excellence, le troisième Maître (après Aristote et Al-Farabi).

Ayant guéri le prince samanide de Boukhara, Nuh ibn Mansûr, d'une grave maladie, il est devenu le médecin confirmé de l'époque et il aurait possédé à 18 ans toutes les sciences connues.

Hannibal Barca

Le grand leader, Hannibal, appelé par l'historien militaire Theodore Ayrault Dodge le « père de la stratégie », est un général et homme politique carthaginois, généralement considéré comme l'un des plus grands tacticiens militaires de l'histoire.

Il grandit durant une période de tension dans le bassin méditerranéen, alors que Rome commence à imposer sa puissance en Méditerranée occidentale : après la prise de la Sicile et de la Sardaigne, conséquence de la Première Guerre punique, les Romains envoient des troupes en Illyrie et poursuivent la colonisation de l'Italie du Nord. Élevé, selon la tradition historiographique latine, dans la haine de Rome, il est, selon ses ennemis, à

l'origine de la Deuxième Guerre punique que les Anciens appelaient d'ailleurs « guerre d'Hannibal ».

Fils aîné du général Hamilcar Barca, il est choisi par l'armée carthaginoise pour succéder à Hasdrubal en tant que commandant en chef. Il a alors à peine 25 ans, et quand il traverse les Pyrénées, puis les Alpes pour attaquer Rome « par derrière », il avait 29 ans.

Barack Obama

Barack Hussein Obama II, né le 4 août 1961 à Honolulu dans l'État d'Hawaï, est un homme d'État américain. Il est l'actuel et le 44^e président des États-Unis d'Amérique, élu pour un premier mandat le 4 novembre 2008, et réélu le 6 novembre 2012.

Fils d'un Kényan noir et d'une Américaine blanche du Kansas de souche irlandaise, il est le

premier Afro-Américain ayant accédé à la présidence des États-Unis. Son parcours a suscité chez les électeurs comme dans les médias du monde entier un grand intérêt.

Après avoir été travailleur social, plus spécifiquement « organisateur de communauté » (community organizer en anglais), dans les quartiers sud de Chicago durant les années 1980, puis avocat en droit civil à sa sortie d'Harvard, il enseigne le droit constitutionnel à l'Université de Chicago de 1992 à 2004.

Barack Obama entre en politique en 1996: il est élu au Sénat de l'Illinois où il effectue trois mandats, de 1997 à 2004.

Élu sénateur des États-Unis en novembre 2004, il déclare sa candidature à l'investiture démocrate pour la présidence des États-Unis le 10 février 2007 à Springfield. Il remporte les primaires face à Hillary Clinton et est officiellement désigné candidat lors de la convention de son parti à Denver, le 27 août 2008.

Après avoir obtenu 52,9 % des voix et 365 grands électeurs à l'élection présidentielle du 4 novembre 2008 contre le républicain John McCain, Barack Obama entre en fonction le 20 janvier 2009.

A ce moment là, Obama avait 48 ans.

Conclusion

Aussi simple soit elle, ma conclusion est la suivante : ni Keynes, ni Einstein, ni Avicenne, ni Hannibal, ni Obama n'auraient espéré être comptés parmi les « Sages » par ceux qui gouvernent la Tunisie de l'après 14 janvier, ils seraient jugés trop jeunes pour l'être.

Ni Keynes, ni Einstein, ni Avicenne, ni Hannibal, ni Obama n'auraient espéré être comptés parmi les « Sages » par ceux qui gouvernent la Tunisie de l'après 14 janvier, ils seraient jugés trop jeunes pour l'être.

Magasin Général : Aujourd'hui, tenue de l'AGE

La Société Magasin Général tiendra aujourd'hui 26 février 2013 à 16 H son Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification des articles 2, 9, 17, 30 et 39 des statuts de la société.
- Modification de la valeur nominale de l'action : réduire la valeur nominale de

l'action de cinq (5) dinars à un (1) dinar. La date d'effet de cette opération est fixée au 25 Mars 2013. Ainsi, à partir de la date précitée, le capital social de la Société Magasin Général se composera de 11 481 250 actions de nominal un (1) dinar chacune

- Délégation des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Admission au Marché Principal de la Cote de la société ONE TECH HOLDING SA «OTH»

Lors de sa réunion du 15 février 2013, le Conseil d'Administration de la Bourse a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse des 51 078 075 actions constituant le capital actuel de la société One Tech Holding SA, ainsi que des 2 521 925 actions nouvelles souscrites à émettre dans le cadre de l'augmentation de capital, soit

au total 53 600 000 actions de nominal un dinar chacune. L'Offre au public porte sur 12 609 625 actions, soit 23,5% du capital social après augmentation. Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique, ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'Offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier

AMS : partenariat avec le leader européen SAPPEL

Le premier compteur à eau de la nouvelle génération ALTAIR V4 produit dans le monde arabe et en Afrique sortira mars prochain des usines AMS à Sousse, grâce à un partenariat avec le leader européen SAPPEL, groupe Diehl Metering.

Conçu avec un niveau de qualité de mesure de très haute précision et d'une grande robustesse, ce compteur est également équipé d'un module radios permettant la télé-relève, facilitant ainsi l'exploitation en garantissant la fiabilité des données.

Ce nouveau partenariat vient consolider la rentabilité des AMS qui a clôturé l'année 2012

avec un chiffre d'affaires brut de l'ordre de 35 593 millions de dinars, en progression de 25% par rapport à 2011, confirmant ainsi le business plan actualisé.

SAPPEL est une société du groupe DIEHL Metering (220 Millions € CA 2010, 1800 employés), experte dans le domaine du comptage de l'eau, de l'énergie thermique, du gaz, des liquides industriels et dans le relevé automatique de compteurs (radio relevé...). Elle est notamment spécialisée dans la fabrication de compteurs "haut de gamme", utilisant les technologies «jet unique» (compteur AQUILA) ou «volumétrique» (compteur ALTAIR).

AMS : partenariat avec le leader européen SAPPEL

Le premier compteur à eau de la nouvelle génération ALTAIR V4 produit dans le monde arabe et en Afrique sortira mars prochain des usines AMS à Sousse, grâce à un partenariat avec le leader européen SAPPEL, groupe Diehl Metering.

Conçu avec un niveau de qualité de mesure de très haute précision et d'une grande robustesse, ce compteur est également équipé d'un module radios permettant la télé-relève, facilitant ainsi l'exploitation en garantissant la fiabilité des données.

Ce nouveau partenariat vient consolider la rentabilité des AMS qui a clôturé l'année 2012

avec un chiffre d'affaires brut de l'ordre de 35 593 millions de dinars, en progression de 25% par rapport à 2011, confirmant ainsi le business plan actualisé.

SAPPEL est une société du groupe DIEHL Metering (220 Millions € CA 2010, 1800 employés), experte dans le domaine du comptage de l'eau, de l'énergie thermique, du gaz, des liquides industriels et dans le relevé automatique de compteurs (radio relevé...). Elle est notamment spécialisée dans la fabrication de compteurs "haut de gamme", utilisant les technologies «jet unique» (compteur AQUILA) ou «volumétrique» (compteur ALTAIR).

Désignation d'un intermédiaire agréé mandaté

Amen Bank tiendra, le 03 mars 2013 à 16 h00 une AGE afin d'approuver l'augmentation de capital de 22,22 MD. Cette augmentation sera opérée en deux phases.

La première phase à hauteur de 10 MD par incorporation des réserves et l'émission de

2.000.000 d'actions nouvelles. Ces actions seront attribuées gratuitement aux anciens actionnaires à concurrence d'une (1) action nouvelle gratuite pour Dix (10) anciennes. La deuxième phase de l'augmentation à hauteur de 12,22 MD en numéraire par l'émission de 2.444.000 actions nouvelles.

Emprunt Obligataire « MODERN LEASING 2012 » : Souscriptions clôturées

La Société d'Ingénierie Financière et d'Intermédiation en Bourse-SIFIB BH- a annoncé que les souscriptions à l'Emprunt Obligataire «MODERN LEASING 2012» de 20 MD susceptible d'être porté à un maximum de 30 MD ouvertes au public le 17/12/2012, ont été clôturées le 18/02/2013 pour un montant de 26 MD.

Désignation d'un intermédiaire agréé mandaté

La Société MODERN LEASING a désigné la Société d'Ingénierie Financière et d'Intermédiation en Bourse « SIFIB BH », intermédiaire en bourse, comme intermédiaire agréé mandaté pour l'établissement et la délivrance aux obligataires des attestations portant sur le nombre des obligations détenues et la tenue du registre des obligations de l'emprunt obligataire « MODERN LEASING 2012 », et ce, conformément à l'article 2 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

UIB Finance : Pierre Beurepaire nouveau président du conseil d'administration

En application des dispositions de l'article 63 (nouveau) du décret n°99-2478 du 1er novembre 1999 portant statut des intermédiaires en bourse, le collège du Conseil du Marché Financier a donné son accord sur la nomination de Monsieur Pierre Beurepaire en tant que nouveau président du conseil d'administration au sein de la société d'intermédiation en bourse « UIB Finance ».

Habib CHEBBI à la tête de TUNISIE TITRISATION

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 14 février 2013, d'octroyer son agrément à la société de gestion de Fonds Communs de Créances TUNISIE TITRISATION pour la désignation de Monsieur Mohamed Habib CHEBBI en tant que Président Directeur Général en remplacement de Monsieur Sahbi BEN AISSA.

Retour au rouge AMS le titre le plus convoité sur la semaine

Le caractère irrégulier et oscillatoire du marché s'est poursuivi à la Bourse de Tunis. Ainsi, sous l'effet de la dégradation de la note souveraine à long terme de la Tunisie de BB à BB- avec perspectives négatives mais aussi la démission du chef du gouvernement 'Hammadi Jebali', le marché a vu la reprise observée la semaine précédente se dissiper totalement lors de la semaine passée.

En effet, traduisant un bilan des variations nettement au rouge avec seulement 11 hausses contre 38 baisses, la Bourse de Tunis a vu ses deux indicateurs phares afficher une baisse hebdomadaire sensible. L'indice Tunindex a subi une glissade de -0,89% terminant à 4614,95 points pour voir ses gains cumulés depuis le début de l'année passer au dessous de 1%.

De même, l'indice TUNINDEX 20 a enregistré un recul de -0,81% sur la semaine pour finir à 1814911points ramenant son rendement depuis début janvier à 1,14% contre 2,07% une semaine auparavant.

Cette tendance baissière s'est faite remarquée au niveau des indices sectoriels dont le bilan s'est inscrit totalement au rouge.

Ceux de l'Automobiles et Equipementiers (-4,84%) ; Matériaux de base (-1,75%) ; des Bâtiment et matériaux de construction (-1,56%) et des Industries (-1,30%) ont subi les contreperformances les plus sensibles.

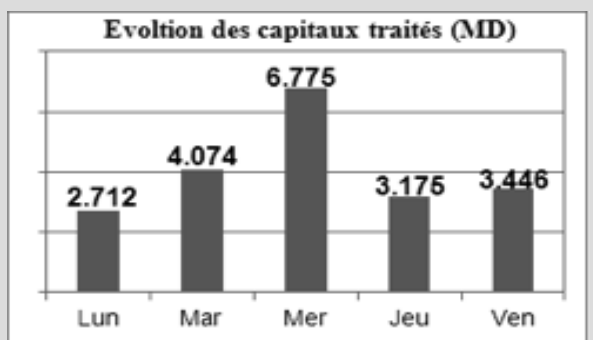
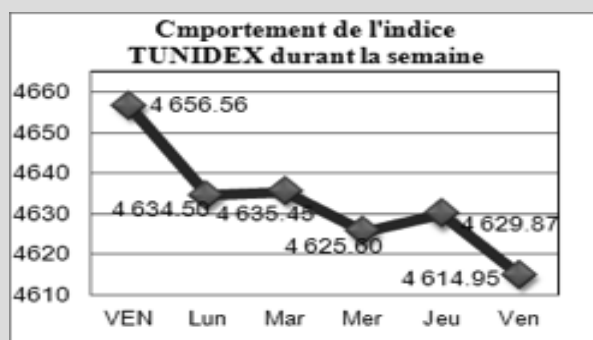
Sur le plan quantitatif, il faut signaler une légère amélioration du niveau de l'activité.

Ainsi, au terme de la semaine, le Marché Central a totalisé volume des transactions de 20,2MD, soit une moyenne quotidienne de 4 MD.

A noter toutefois que 50% du total des capitaux traités sur le Central ont été réalisés grâce à six valeurs en l'occurrence AMS avec 3,138 MD ; ATTIJARI BANK avec 2,355 MD ; ASSAD avec 1,788 MD ; ADWYA avec 1,215 MD ; CARTHAGE CEMENT avec 1,137 MD et BT avec 1,127 MD.

Sur le volet de la tendance, les baisses les plus sensibles ont affecté les titres ICF -5,57% à 50,990 dinars ; ASSAD -5,13% à 8,500 dinars ; GIF FILTER -4,67% à 5,100 dinars ; SOTETEL -4,34% à 6,170 dinars ; UBCI -2,86% à 34 dinars ; SITS -2,84% à 3,080 dinars ; HEXABYTE -2,72% à 6,800 dinars ; SERVICOM -2,66% à 17,900 dinars ; ATL -2,62% à 3,350 dinars ; CARTHAGE CEMENT -2,51% à 3,500 dinars ; BT -2,30% à 11,910 dinars ; CIL -2,16% à 15,400 dinars et MAGASIN GENERAL -1,94% à 166,100 dinars.

Au rayon de la hausses, notons, ASTREE (+3% au cours de 71,830 dinars) ; ALKIMIA +2,99% à 41,760 dinars ; AMS +2,92% à 12,350 dinars ; BNA +2,89% à 8,900 dinars ; SIAME +2,69% à 3,430 dinars ; SIMPAR +2,03% à 70,910 dinars et TUNISIE LEASING +1,73% à 22,890 dinars.



SEMAINE BOURSIERE

RECAP HEBDOMADAIRE		
	SEM. PRECED	SEM. PASSEE
Tunindex	4 656,56 points	4 614,95 points
VAR/Semaine	+0,82%	-0,89%
VAR/ dep. 1er janv,2012	+1,67%	+0,76%
Tunindex 20	1 828,93 points	1 814,11 points
VAR/Semaine	+0,76%	-0,81%
VAR/ dep. 1er janv,2012	+2,07%	+1,23%
CAPITAUX TRAITES (semaine)	17,6 MD	20,1 MD
VALEURS EN HAUSSE	34	11
VALEURS EN BAISSSE	21	39

EVOLUTION HEBDOMADAIRE DES INDICES SECTORIELS				
Indices sectoriels	Fin de semaine Précédente	Fin de semaine Passée	Variation /semaine	Variation /Année
Sociétés financières	3 089.87	3 068.89	-0.68%	0.39%
Banques	2 767.91	2 746.59	-0.77%	0.11%
ASSURANCE	9 227.91	9 204.43	-0.25%	2.62%
Services financiers	4 695.29	4 685.71	-0.20%	0.97%
Services aux consommateurs	4 001.85	3 966.24	-0.89%	2.38%
Distribution	5 785.11	5 729.56	-0.96%	1.77%
Biens de consommation	2 710.56	2 683.84	-0.99%	1.88%
Automobile et équipementiers	2 405.31	2 288.92	-4.84%	-2.30%
Agro-alimentaire et Boissons	2 767.14	2 753.79	-0.48%	2.25%
Industries	1 820.45	1 796.81	-1.30%	-0.86%
Bâtiment et matériaux de construction	1 281.80	1 261.81	-1.56%	-0.54%
Matériaux de base	2 604.85	2 559.20	-1.75%	0.75%

LES + FORTES HAUSSES				LES + FORTES BAISSSES				LES TITRES LES + ACTIFS			
Valeur	cours	var. %	vol. (MD)	Valeur	cours	var. %	vol. (MD)	Valeur	cours	var. %	vol. (MD)
ASTREE	71.830	3.00%	0.000	ICF	50.990	-5.57%	0.021	AMS	12.350	2.92%	3.138
PLACEM. TSIE	46.840	2.99%	0.000	ASSAD	8.500	-5.13%	1.788	ATTIJARI BANK	16.110	0.69%	2.356
ALKIMIA	41.760	2.98%	0.002	GIF-FILTER	5.100	-4.67%	0.279	ASSAD	8.500	-5.13%	1.788
AMS	12.350	2.92%	3.138	SOTETEL	6.170	-4.34%	0.108	ADWYA	8.160	-1.69%	1.215
BNA	8.900	2.89%	0.311	A. LIQUIDE TSIE	366.000	-2.92%	0.167	CARTH. CEMENT	3.500	-2.51%	1.137

L'indice Cisco Visual Networking prévoit près de 850 millions d'utilisateurs de téléphones mobiles au Moyen-Orient et en Afrique d'ici 2017

Selon les prévisions de l'indice Cisco Visual Networking® en matière de Trafic International de Données Mobiles pour 2012-2017 pour la région Moyen-Orient et Afrique (MEA), il y aura 849.226.090 utilisateurs de téléphones mobiles en 2017. L'augmentation constante attendue du trafic mobile est en partie due à la forte croissance continue du nombre de connexions à l'internet mobile (périphériques personnels et applications de machine à machine), qui dépasseront la population mondiale (que les Nations Unies estiment à 7,6 milliards) en 2017.

Faits saillants relatifs à VNI MEA en 2017:

- Au Moyen-Orient et en Afrique, le trafic de données mobiles connaîtra une croissance multipliée par 17 de 2012 à 2017, soit un taux de croissance annuel composé de 77%.

- Au Moyen-Orient et en Afrique, le trafic de données mobiles atteindra 861.298 téraoctets (0,86 exaoctets) par mois en 2017, soit l'équivalent de 215 millions de DVD chaque mois ou 2.374 millions de SMS par seconde.

- Au Moyen-Orient et en Afrique, le trafic de données mobiles représentera 17% du trafic fixe et mobile de données au Moyen-Orient et en Afrique en 2017, soit une hausse de 8% en 2012. (Les prévisions officielles de Cisco VNI en matière de trafic IP fixe d'ici à 2017 ne seront pas publiées avant juin 2013.)

Le Trafic de Données Mobiles d'Affaires dans la région MEA:

- En 2012, le trafic de données mobiles d'affaires au Moyen-Orient et en Afrique a été multiplié par 1,7, soit 69%.

- Au Moyen-Orient et en Afrique, le trafic d'affaires via le mobile sera multiplié par 11 de 2012 à 2017, soit un taux de croissance annuel composé de 60%.

- L'activité commerciale représentera 12% du trafic de données mobiles du Moyen-Orient et de l'Afrique en 2017, contre 19% à la fin 2012.

La Vidéo dans la région MEA:

- Au Moyen-Orient et en Afrique, le trafic de vidéo mobile sera multiplié par 27 de 2012 à 2017, soit un taux de croissance annuel composé de 93%.

- La vidéo représentera 72% du trafic de données mobiles du Moyen-Orient et de l'Afrique en 2017,



contre 47% à la fin de 2012.

- La vidéo a atteint la moitié du trafic de données mobiles du Moyen-Orient et de l'Afrique à la fin 2012.

Le Trafic de Données Mobiles Grand Public dans la région MEA:

- En 2012, le trafic de données mobiles grand public au Moyen-Orient et en Afrique a été multiplié par 2,1, soit une augmentation de 110%.

- Au Moyen-Orient et en Afrique, le trafic mobile grand public sera multiplié par 19 de 2012 à 2017, soit un taux de croissance annuel composé de 80%.

- Les clients Grand Public représenteront 88% du trafic de données mobiles au Moyen-Orient et en Afrique en 2017, contre 81% à la fin de l'année 2012.

Pour la période 2012-2017, Cisco prévoit que le trafic mondial de données à partir de données fixes sera multiplié par un facteur de trois. Les grandes tendances suivantes sont le moteur de croissance mondiale du trafic de données mobiles:

- Des utilisateurs plus mobiles: D'ici 2017, il y aura 5,2 milliards d'utilisateurs mobiles (contre 4,3 milliards en 2012).

- Davantage de connexions via le mobile: D'ici 2017, il y aura plus de 10 milliards d'appareils / connexions mobiles, y compris plus de 1,7 milliards

de connexions M2M (en hausse par rapport à un total de 7 milliards d'appareils mobiles et de connexions M2M en 2012).

- Des débits mobiles plus rapides: Le débit mobile moyen mondial du réseau sera multiplié par sept fois à partir de 2012 (0,5 Mbps) à 2017 (3,9 Mbps).

- Une vidéo plus mobile: En 2017, la vidéo via le mobile représentera 66% du trafic mondial de données mobiles (contre 51% en 2012).

Adel Dahmani Directeur Général Cisco Tunisie & Algérie:

«D'ici 2017, le trafic mondial de données mobiles poursuivra sa croissance tout à fait remarquable, enregistrant une croissance multipliée par 13 au cours des cinq prochaines années, pour atteindre un montant plus de 46 fois supérieur au montant total du trafic IP mobile d'il y a quelques années seulement en 2010. Avec un taux d'adoption tellement spectaculaire, nous nous approchons rapidement du moment où presque toutes les expériences du réseau seront réalisées via un mobile et, plus souvent qu'autrement, seront visuelles. Cette tendance est le résultat de la demande apparemment insatiable de la part des consommateurs et des entreprises au Moyen-Orient et en Afrique pour réaliser les bénéfices obtenus en connectant les données, les gens et les choses dans un Internet composé de toutes choses».

L'absence d'Office sur iPad fait perdre 2,5 mds par an à Microsoft

Depuis le lancement de l'iPad en 2007, les utilisateurs d'Office attendent une version iOS de la célèbre suite bureautique. Véritable cheval de mer de la mobilité, Microsoft n'a jamais expliqué sa stratégie. Nous en étions venus à penser qu'en conservant cette «killer Apps» pour l'environnement Windows 8 et Windows RT, Microsoft créerait un formidable levier. Malgré les rumeurs et les attentes des clients, on ne voit toujours rien venir. Pour Adam Holt, analyste chez Morgan Stanley, cette stratégie est une erreur qui coûte cher. Il évalue un manque à gagner annuel de 2,5 milliards de dollars. Quant au fait de conserver cette suite sur son propre environnement, l'analyste estime que les prévisions sont trop faibles pour en tirer un revenu important. Il estime en effet qu'en 2013, Microsoft représentera seulement 10% du marché mondial.(01net)



Apple travaille à corriger une faille d'iOS 6 menaçant la sécurité l'iPhone 5

La marque à la pomme confirme être en train de corriger une vulnérabilité de la dernière version de son système d'exploitation. Elle permet, notamment, d'accéder aux contacts et photos du téléphone. Décidemment, Apple n'a pas de chance avec ses systèmes d'exploitation mobiles. Il y a deux ans et demi, une faille dans iOS 4.1 permettait de déverrouiller un iPhone sans posséder le code de protection. Cette fois, c'est iOS 6 qui souffre d'une faille similaire.

Elle permet notamment d'accéder à des données personnelles (contacts, photos...) stockées dans l'iPhone 5 et de passer des appels. Mais elle ne donne pas le contrôle de l'ensemble du smartphone. C'est un Espagnol qui a mis en ligne une vidéo sur YouTube montrant la manipulation. La vulnérabilité a été confirmée par le magazine The Verge. La méthode reste un peu compliquée mais réalisable. (01Net)





Une feuille de route pour l'ajustement structurel de l'économie tunisienne

SÉCURITÉ, la clé de voûte

Le retard pris dans la mise en place des réformes structurelles (investissements publics, décentralisation, modernisation de l'école et de la formation professionnelle, etc.), les hésitations au niveau des choix des politiques conjoncturelles et la montée extraordinaire de l'insécurité se sont traduits, à la fois :

- Par une dégradation des indicateurs macroéconomiques : dettes publiques excessive, de près de 32 milliards de dinars ce qui correspond à 48% de notre PIB; déficit commercial de 8.813 millions de dinars non compensé par la balance des services ou les revenus des capitaux, ce qui signifie que la Tunisie s'endette auprès d'agents étrangers ; inflation galopante (6%) ; chômage (17,6%), croissance (3,6% en 2012), etc.

- Mais aussi par l'installation d'une détresse sociale terrible. L'attentat terroriste commis sauvagement contre notre camarade Chokri Belaid n'a fait qu'aggraver la situation en précipitant le pays dans une crise politique sans précédent.

Il est urgent donc de mettre en place une feuille de route capable de répondre aux demandes les plus pressantes mais aussi de concevoir et de mettre en place les réformes et les orientations futures, pour au moins les cinq ans à venir, afin de redonner confiance aux ménages et aux investisseurs Tunisiens mais aussi étrangers. Il va falloir soutenir la demande tout en stimulant l'offre. La confiance dans l'avenir est la clé de voûte de toute nouvelle impulsion, dynamique, économique. Il n'y a pas de croissance sans sécurité.

Les propos qui vont suivre s'articuleront autour de deux axes fondamentaux, qui sont indissociables : En premier lieu, nous verrons l'impératif de la sécurité ; nous montrerons ensuite la nécessité d'une

politique budgétaire contrôlée car les dépenses excessives engendrent l'endettement et les coupes austères compromettent la reprise.

La clé de voûte : la sécurité

Nous ne pouvons envisager l'impulsion d'une dynamique économique sans l'assurance de la sécurité des biens et des personnes. La sécurité est une aspiration inhérente à l'être humain que l'on retrouve dans toutes les sociétés. Le schéma ou l'organigramme présenté dans cet article illustre les mécanismes et les liens entre l'insécurité économique et l'insécurité politique.

Ainsi, la consommation et l'investissement en temps de crise peuvent être différés, voire annulés, à cause d'une part, de l'appréhension de l'avenir par les ménages et, d'autre part, des anticipations pessimistes des entrepreneurs. La baisse de la demande effective (demande globale : consommations et investissements) se traduit, selon toute logique, par une baisse de la production qui a comme corollaire une dégradation du mar-

ché de l'emploi.

Aussi, la montée du salariat dans notre société a fait du travail le facteur d'intégration par excellence, caractéristique d'ailleurs, des sociétés contemporaines. Aujourd'hui, le travail est vécu en Tunisie comme moyen de subsistance pourvoyeur d'un statut et de protection sociale. Il est également pensé comme source d'épanouissement personnel et d'expression de soi. Dans ces conditions une perte d'emploi pourrait engendrer des conséquences stratégiques sur le plan personnel et familial. Un chômage de masse aurait des retombées dramatique à l'échelle nationale. L'absence d'une politique économique claire qui vise à réduire le chômage et à améliorer l'employabilité des demandeurs d'emploi pourrait précipiter le pays, dans le cas où l'autorité de l'Etat est discréditée –hélas, c'est notre cas-

dans des conflits terribles. Si ces conflits sociaux sont alimentés par des tensions d'ordre ethnique et/ou religieux le pays pourrait basculer vers l'inconnu.

Une politique budgétaire contrôlée: Les dépenses excessives engendrent l'endettement et les coupes austères compromettent la reprise



Il convient de repenser notre structure des recettes fiscales et surtout d'en inventer de nouvelles. En ce sens, nous proposons 4 pistes nouvelles de prélèvements fiscaux:

1. La création d'un impôt de solidarité sur la fortune
 2. L'instauration d'un timbre fiscal de 20 dinars (10 euros) par visiteur pour les touristes occidentaux.
 3. Soumettre les bénéfices réalisés par les entreprises non-résidentes à l'impôt sur les sociétés au même titre que les entreprises résidentes.
- Augmenter les impôts locaux tout en les indexant sur le niveau des revenus



Il faudrait limiter les recrutements dans la fonction publique. L'Etat tunisien ne devrait remplacer, dans les 10 prochaines années, que deux départs à la retraite sur trois. Les salaires des fonctionnaires devraient être gelés pour les 5 prochaines années.



L'absence d'une politique économique claire qui vise à réduire le chômage et à améliorer l'employabilité des demandeurs d'emploi pourrait précipiter le pays, dans le cas où l'autorité de l'Etat est discréditée –hélas, c'est notre cas-, dans des conflits terribles. Si ces conflits sociaux sont alimentés par des tensions d'ordre ethnique et/ou religieux le pays pourrait basculer vers l'inconnu.



La dette publique tunisienne représente aujourd'hui près 48% de son PIB : la question de sa « soutenabilité » devrait inquiéter les autorités publiques. Envisager encore l'endettement comme seul moyen de financement est franchement irresponsable. Il faut, sans tarder, améliorer la structure des recettes fiscales et des dépenses.

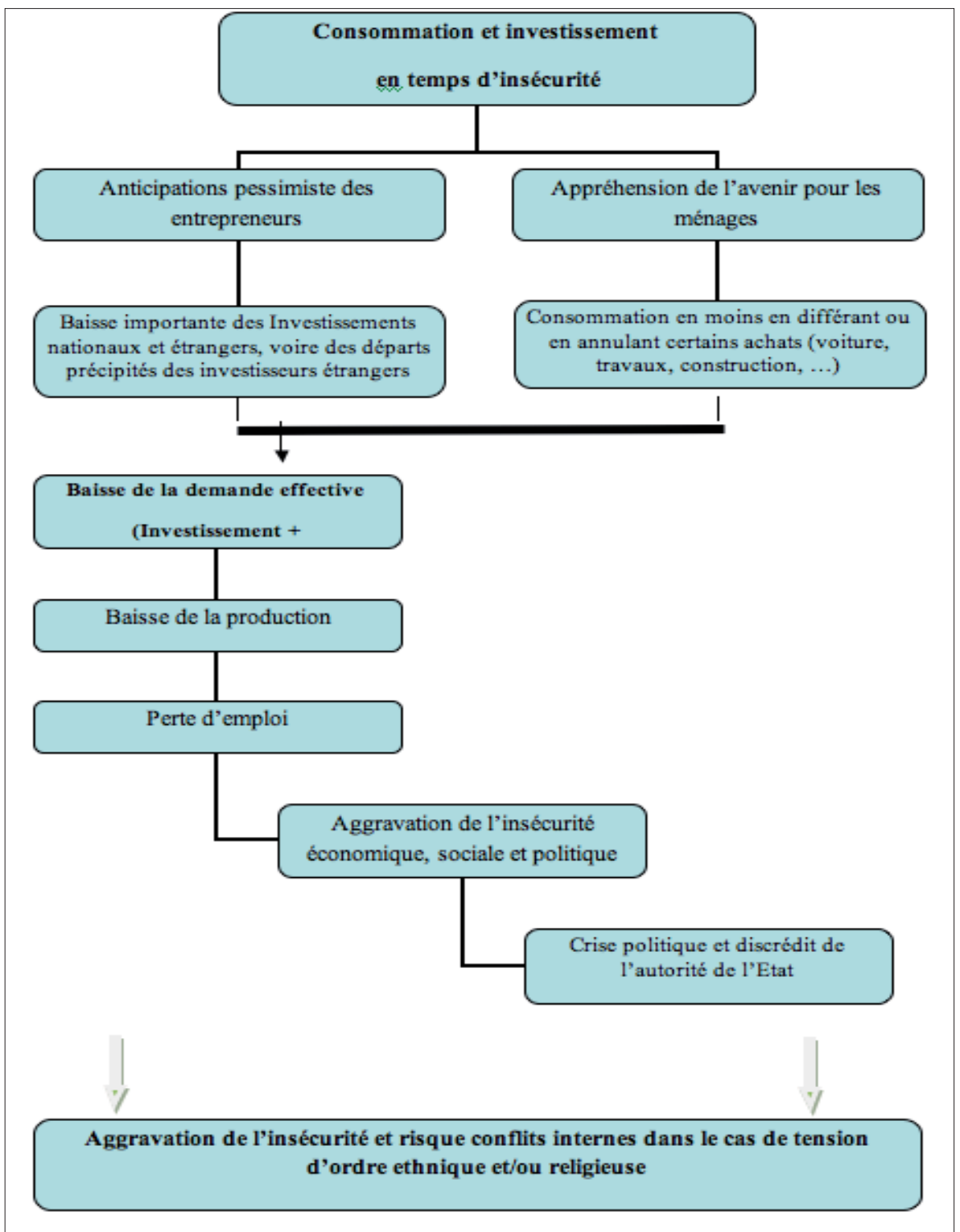
La structure des recettes fiscales :

Il convient de repenser notre structure des recettes fiscales et surtout d'inventer de nouvelles recettes fiscales. En ce sens, nous proposons 4 pistes nouvelles de prélèvements fiscaux ; ces nouvelles recettes pourraient se traduire par une amélioration significative du solde budgétaire sans dégrader pour autant le pouvoir d'achat de nos concitoyens ou la compétitivité de nos entreprises :

- La création d'un impôt de solidarité sur la fortune: la France a mis en place ce dispositif en 1988. Il s'agit d'un impôt annuel calculé sur l'ensemble du patrimoine des ménages (lorsque le patrimoine dépasse un certain seuil). L'assiette de l'impôt intègre la résidence principale, l'ensemble des actifs mais il exclut l'outil de travail (l'entreprise d'un entrepreneur).

- L'instauration d'un timbre fiscale de 20 dinars (10 euros) par visiteur pour les touristes occidentaux. On peut appeler ce timbre, par exemple : « Protection de l'Environnement et Développement Urbanistique » (PEDU). Concrètement, si nous tablons sur 8 millions de visiteurs, nombre de touristes en 2010, la recette totale d'une telle taxe serait de l'ordre 160 millions de dinars par an. Il est intéressant au même temps de savoir que le budget du projet (2010 – 2014) d'assainissement de 1004 quartiers habités par 1,5 million de personnes est de 240 millions de dinars. Voilà donc une recette supplémentaire qui pourrait être affectée à ce type de travaux pour améliorer la qualité de vie de nos compatriotes et lutter par la même contre propagation de la pauvreté.

- Soumettre les bénéfices réalisés par les entreprises non-résidentes à l'impôt sur les sociétés au même titre que les entreprises résidentes. Ainsi, la Tunisie pourrait trouver une manne financière assez conséquente pour payer au moins une partie des intérêts de notre dette. D'après le 53ème rapport annuel de la Banque Centrale, page 59, les Dépenses des revenus de facteurs et des transferts courants en 2011 étaient de 3,5 milliards de dinars dont 804,1 millions au titre des intérêts de la dette à moyen et long termes. Les 2,7 milliards sont, en gros, les bénéfices réalisés par les firmes étrangères et rapatriés dans leur pays d'origine sans imposition, du moins pour les entreprises offshore. Si on taxait ces transferts seulement à hauteur de 20%, on



obtient une enveloppe qui pourrait couvrir une large partie des intérêts versés : Pour l'année 2011, on aurait obtenu 540 millions ce qui correspond à 67% des 804,1 millions d'intérêts versés !

- Augmenter les impôts locaux tout en les indexant sur le niveau des revenus de telle ma-

nière que les familles les plus modestes auraient à payer une contribution symbolique et les familles les plus aisées contribueraient à la hauteur de la qualité de leur résidence et de leur revenus.

La structure des dépenses :

Il faudrait limiter les recrutements dans la fonction publique. L'Etat tunisien ne devrait remplacer, dans les 10 prochaines années, que deux départs à la retraite sur trois. Les salaires des fonctionnaires devraient être gelés pour les 5 prochaines années. Il faut également envisager la modernisation constante de l'administration publique, vu l'évolution extrêmement rapide du progrès technique et des nouveaux outils de télécommunication.

Ainsi, l'argent récolté, grâce à la réforme fiscale et la restructuration de la fonction publique, pourrait être investi dans le cadre un grand programme d'infrastructure (routes, hôpitaux, universités,...) ainsi que des projets rentables à moyen et long terme.

Pour finir, j'insiste sur l'obligation de confier les travaux à des entreprises tunisiennes tout en leur fixant l'obligation d'utiliser, dans la mesure du possible, que des produits et des matériaux locaux.



Le chiffre

Accroissement
de 23,6%
des exportations



Les exportations tunisiennes ont enregistré un accroissement de 23,6% au cours du 1er mois de l'année 2013 contre un accroissement de 2,6% réalisé durant la même période de l'année écoulée. La reprise des exportations revient en grande partie à l'accroissement vertigineux des exportations du secteur de l'énergie et lubrifiants (+299,1%) et le secteur de l'agriculture et des industries agroalimentaires (+90,4%).

Fait marquant

Au moment où le parti au pouvoir défend bec et ongles sa légitimité, l'économie nationale s'engloutit. La semaine dernière, le gouvernement n'a pas manqué une occasion pour vanter les exploits économiques enregistrés durant leur mandat : croissance, repli de 2,2% du taux de chômage, une contraction du déficit commercial... la liste est longue selon le gouvernement qui accuse les médias « d'el 3ar » de masquer ces succès. Doit-on toujours croire aux statistiques ? Depuis plusieurs décennies les Tunisiens ont été trahis par des chiffres erronés qui donnaient des alibis au gouvernement au pouvoir, des alibis tranchants pour un système monocratique. A-t-on l'intention de poursuivre le même cinéma ?

Lexique

Dette publique nette

Ensemble des engagements financiers diminué de l'ensemble des actifs financiers des administrations publiques. Les actifs financiers du secteur des administrations publiques ont une contrepartie à l'extérieur de ce secteur. Les exceptions à cette règle sont constituées par l'or monétaire et les Droits de tirage spéciaux, actifs financiers n'ayant pas de contrepartie. L'or monétaire et les Droits de tirage spéciaux peuvent être pris en compte dans les actifs du secteur des administrations centrales ou être classés dans les actifs de la banque centrale, cette affectation étant laissée à la discrétion des pouvoirs publics



Bibliothèque

Pourquoi la France va faire faillite: ...

De Simone Wapler

La France est dans le rouge depuis près de 40 ans : de 1974 (élection de Valéry Giscard d'Estaing) à aujourd'hui, la dette française est passée de 21,2% du PIB à 85,3% du PIB.

Ce sont désormais 1 688,9 milliards d'euros de dette que nous nous traînons. Soit plus de 26 000 euros à rembourser pour chaque homme, femme et enfant habitant notre pays.

Et c'est terrible à dire, mais ce n'est pas le plus grave. Non : ce qui est en train de couler notre pays aussi sûrement qu'un boulet entraîne un corps sous les eaux, ce sont les intérêts sur cette dette.

Dans le best seller "Pourquoi la France va faire faillite", Simone Wapler ne mâche pas ses mots : « D'ici 2013, la France va basculer en mode cessation de paiement ».

Savez-vous à quand remonte le dernier budget à l'équilibre de la France ? La France est dans le rouge depuis près de 40 ans ! Ce sont désormais 1 720 milliards d'euros de dette que nous traînons, soit plus de 26 000 euros à rembourser par habitant. Et le plus grave, ce sont les intérêts qui coulent notre pays aussi sûrement qu'un boulet

entraîne un corps sous les eaux. Comment en sommes-nous arrivés là ? Qui viendra au secours d'un État en perdition ? Quelles seront les conséquences pour vous ? Comment vous préparer et survivre honnêtement ? Le plus grand danger pour votre porte-monnaie aujourd'hui, c'est l'apathie : rester les bras croisés à penser que les autorités feront quelque chose ! Dans Pourquoi la France va faire faillite, Simone Wapler propose un "kit de survie" pour que chacun comprenne les mécanismes de la crise financière actuelle, puisse éviter d'être euthanasié par les taux bas et l'inflation, et parvienne à protéger son patrimoine, petit ou grand. Penser que demain n'est pas forcément meilleur, prévoir le pire : il est vital d'avoir un temps d'avance. À lire d'urgence !

Simone Wapler est directrice de la rédaction des publications Agora, spécialisées dans les analyses et conseils financiers.

**POURQUOI
LA FRANCE
VA FAIRE
FAILLITE**

Et ce que vous devez faire
pour vous en sortir

Portrait Mansour Moalla

Mansour Moalla, né le 1er mai 1930 à Sfax, est un homme politique et économiste tunisien. Titulaire d'une licence en lettres, d'un doctorat en droit et d'un diplôme en science politique de l'École nationale d'administration, il occupe la fonction d'inspecteur des finances en France avant son retour au pays natal. Fondateur en 1957, avec Hédi Nouira, de la Banque centrale de Tunisie, il y occupe la fonction de directeur général. Durant la présidence d'Habib Bourguiba, il est successivement ministre de l'Industrie et du Commerce (26 juillet 1967-24 octobre 1968), des PTT (8 septembre 1969-12 juin 1970), du Plan (12 juin 1970-25 septembre 1974) et des Finances et du Plan (25 avril 1980-18 juin 1983). Il contribue activement durant cette dernière période à la création de l'Ordre des experts comptables de Tunisie en 1983. Il est écarté du gouvernement en 1983 à la suite d'un différend avec le Premier ministre Mohamed Mzali concernant le déficit budgétaire



et la caisse de compensation. Conscient du rôle que doit jouer le secteur privé dans les finances et de la nécessité de renforcer le secteur financier pour développer l'économie nationale, il décide de fonder la Banque internationale arabe de Tunisie (BIAT) en 1976, avec des investisseurs du Golfe, et la dirige jusqu'en 1994. Il est également le fondateur du Groupe des assurances de Tunis (GAT). Il crée en 1984 l'Institut arabe des chefs d'entreprise. Publications : De l'Indépendance à la Révolution. Système politique et développement économique en Tunisie, éd. Sud Éditions, Tunis, 2011.

A la loupe



Les entreprises exportatrices Tunisiennes ont plus de chances d'accroître leurs bénéfices que celles qui restent chez elles

Selon la dernière étude réalisée par Regus (Global Survey report on export), le leader mondial de la mise à disposition d'espaces de travail, auprès de 240000 professionnels issus de 90 pays : « dans un monde marqué par une incertitude économique constante, les entreprises qui opèrent à l'international enregistrent des résultats et des bénéfices bien plus importants que leurs consœurs restées sur leur marché national. Sur les douze derniers mois, 50 % des entreprises internationales déclarent une augmentation de leurs bénéfices, contre 38 % des entreprises opérant uniquement sur leur marché national. Cependant, un nombre encore plus important d'entreprises se trouvent freinées dans leurs élan d'expansion. Au banc des accusés, les facteurs sont multiples : l'établissement de l'image de l'entreprise à l'étranger, la complexité des systèmes fiscaux, les coûts immobiliers et administratifs, l'instabilité politique et les catastrophes naturelles (inondations ou tremblements de terre par ex.) sont autant

de problèmes réels qui empêchent nombre d'entreprises de franchir le pas, aussi attractif soit-il.

« Notre enquête prouve le bénéfice de s'ouvrir à l'international pour une entreprise », explique Joanne Bushell, vice-présidente régionale de Regus. « Cependant, les entreprises qui souhaitent s'implanter à l'étranger restent confrontées à des défis importants. Passé l'enthousiasme initial, elles ont à faire face à des montagnes de paperasserie et éprouvent de réelles difficultés à établir une présence physique dans un autre pays. Les centres d'affaires présents sur place, comme ceux gérés par Regus, peuvent apporter une solution : en mettant à la disposition des entreprises des espaces de travail flexibles, une expertise du tissu économique local et des services administratifs à un coût abordable, ces centres d'affaires leur permettent d'établir une présence locale sans engager le risque financier habituellement associé à une expansion à l'étranger. »

Principales conclusions et statistiques

• Dans l'ensemble, 50 % des entreprises opérant à l'international déclarent une augmentation de leurs bénéfices sur les douze derniers mois, contre 38 %

des entreprises présentes uniquement sur leur marché national.

• Au cours de la même période, 59 % des entreprises exportatrices ont vu leurs revenus augmenter, contre 47 % de leurs homologues opérant à l'échelle nationale.

Au Maghreb

• Plus de deux-tiers des entreprises Maghrébines (67 %) voient dans les tâches administratives et les coûts immobiliers les principaux obstacles à l'établissement d'une présence à l'étranger. Ce pourcentage est de 60% à l'échelle globale.

• Suivent la gestion des risques (50 %) (notamment les risques politiques et de catastrophes naturelles, telles que séismes, typhons ou inondations) et la gestion des réglementations et des règles fiscales locales (38 %). Ces pourcentages sont respectivement de 44% et 43% à l'échelle globale.

• Plus d'un tiers d'entre elles (34 %) éprouvent des difficultés à établir leur image à l'étranger. Ce pourcentage est de 42% à l'échelle globale.

• et le recrutement d'équipes opérationnelles constitue également un problème important.